



EURL CLM IMMO

1-3 avenue du Général Leclerc

14150 OUISTREHAM

Tél : 02.31.97.00.00 / ouistreham@laforet.com

VENTES – Barème à compter du 01/12/2020

Honoraires de Transaction (hors cas particulier)*

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf stipulation contraire prévue au mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Inférieur à 45 000 €	4 500 €
De 45 000 € à 59 999 €	10 %
De 60 000 € à 76 224 €	9 %
De 76 225 € à 99 999 €	8%
De 100 000 € à 126 499 €	7,5 %
De 127 500 € à 152 999 €	7 %
De 153 000 € à 224 999 €	6.5 %
De 225 000 € à 304 999 €	6 %
De 305 000 € à 457 499 €	5,5 %
Supérieur à 457 500 €	5 %

***Cas particulier** → Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

L'acquéreur ne sera débiteur, à l'égard de notre agence, d'aucun honoraire ou frais.

Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement.

Honoraires pour les autres transactions

Locaux commerciaux	10% HT du loyer triennal (3 000 € minimum)	A la charge du vendeur
Fonds de commerces	10% du prix de vente (5 000 € minimum)	A la charge du vendeur

LOCATIONS – Barème à compter du 01/12/2020

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Visite du logement, constitution du dossier, rédaction de bail	8€ TTC /m ²	A la charge du bailleur
	8€ TTC /m ²	A la charge du locataire
État des lieux	3€ TTC /m ²	A la charge du bailleur
	3€ TTC /m ²	A la charge du locataire

Honoraires pour les baux professionnels et commerciaux

Jusqu'à 6 600 € HT	1 650,00 € HT	TVA : 30,00 €	1 980,00 € TTC	A la charge du preneur
Au-delà de 6 600 € HT	25% HT	TVA : 5%	30% TTC	A la charge du preneur

Siège social : 44 avenue de la Libération - 14000 CAEN – N° TVA intra-communautaire : FR 38 477 554 224 – Titres professionnels : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 14012016000005445 délivrée par la préfecture de CAEN le 28/02/2016 – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : CEGC - 13 rue Hoche – 92919 LADÉFENSE.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



EURL CLM IMMO

RCS CAEN 477 5

Siège social : 44 avenue de la Libération – 14000 CAEN

Tél : 02.31.93.51.72 - E-mail : caen@laforet.com

GESTION LOCATIVE – Barème à compter du 01/12/2020

Honoraires de Gestion

Pour 1 lot à 2 lots	7,2 % TTC du loyer chargé	A la charge du bailleur
Pour 3 lots ou plus	6 % TTC du loyer chargé	A la charge du bailleur
Garantie Loyers Impayés	2,5 % TTC du loyer chargé	A la charge du bailleur

Honoraires pour les autres prestations

État préparatif à la déclaration des revenus fonciers	60,00 € TTC	A la charge du bailleur	
Clôture du mandat suite à résiliation	60,00 € TTC	A la charge du bailleur	
Frais de mise en demeure du locataire en impayé	30,00 € TTC	A la charge du bailleur	
Constitution d'un dossier huissier/avocat	90,00 € TTC	A la charge du bailleur	
Rédaction renouvellement ou avenant au bail	90,00 € TTC	A la charge du bailleur	
Rédaction de renouvellement ou d'avenant au bail professionnel	100,00 € HT	120,00 € TTC	A la charge du bailleur
État des lieux sur demande du bailleur	3€ TTC /m ²	A la charge du bailleur	

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972 et de l'arrêté du 3 octobre 1983

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre ([article 55 du décret du 20 juillet 1972](#)) N°151561642 ouvert auprès de **BRED République** à CAEN (14)

Nom et adresse du garant : **CEGC – 16, rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 La Défense cedex**

Montant de la garantie : **110 000 €**

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

Siège social : 44 avenue de la Libération - 14000 CAEN – N° TVA intra-communautaire : FR 38 477 554 224 – Titres professionnels : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 14012016000005445 délivrée par la préfecture de CAEN le 28/02/2016 – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : CEGC - 13 rue Hoche – 92919 LADÉFENSE.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.